

## 20.16 Subventions conditionnelles et programmes à frais partagés, décembre 1972 (fin)

Ministère ou organisme et projet	Année d'inauguration	Base de la répartition provinciale des fonds fédéraux	Provinces participantes <sup>1</sup>	Quote-part provinciale <sup>2</sup> %	Maximum de la subvention <sup>3</sup>	Contribution fédérale 1971-72 <sup>4</sup> milliers \$
Assurance-hospitalisation	1958	Population admissible à l'hospitalisation × (25% de la moyenne nationale du coût par habitant + 25% de la moyenne provinciale correspondante)	10	10	O	1,216,443
Assurance-maladie	1968	Nombre moyen d'assurés × 50% du coût moyen par habitant des provinces participantes	10	10	O	575,547
Assistance vieillesse	1952	Population nécessiteuse (groupe d'âge 65-66 ans)	10	50	O	-274 <sup>11</sup>
Allocations aux aveugles	1937	Aveugles nécessiteux (groupe d'âge 18-65 ans)	10	25	O	1,786
Allocations aux invalides	1954	Invalides nécessiteux (groupe d'âge 18-65 ans)	10	50	O	5,068
Assistance-chômage	1955	Chômeurs nécessiteux	Qué., Ont., Alb.	50	O	-4,530 <sup>11</sup>
Régime d'assistance publique du Canada	1966	Personnes nécessiteuses	10	50	O	729,039
Santé et sport amateur	1962	Subvention uniforme et population	9 (Qué.)	40	F	281
Subventions nationales au bien-être						
Services de bien-être	1962	} D'après les besoins	10	{ 50 <sup>5</sup> 6	} F	192
Projets de démonstration						
Hospitalisation et bien-être des immigrants indigents	1947	Coût estimatif	N.-É., Qué., Ont.	50	O	29
TRAVAUX PUBLICS						
Route Transcanadienne	1950	Millage dans la province et envergure des programmes provinciaux	10	10-50	O	2,338
Route Matane-Gaspé-Nord	1965	Contribution en fonction du millage	Qué.	50	F	648
Lutte contre les inondations de l'Okanagan	1950	Coût estimatif	C.-B.	50	O	47
EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE						
Aménagement agricole et rural (ARDA)	1962	Envergure des programmes approuvés	10	50	O	14,518
Fonds de développement économique rural (FODER)	1966	Indiquée dans les accords	Î.-P.-É., N.-B., Qué., Man.	6	F	52,460
Régions spéciales et grandes routes	1970	Indiquée dans les accords	7 (Î.-P.-É., Ont., C.-B.)	6	F	94,834
Barrage de Shellmouth	1962	Coût estimatif	Man.	50	O	171
Loi sur le rétablissement agricole des Prairies (ARAP)	1950	Terres irriguées	Alb.	6	O	181
SECRETARIAT D'ÉTAT						
Immigrants, langues						
Cours	1951	Coût estimatif	9 (Qué.)	50	O	383
Manuels	1963	Coût estimatif	9 (Qué.)	—	O	120
Bilinguisme	1970	Nombre de personnes étudiant la langue de la minorité × 15½% du coût provincial moyen d'enseignement par étudiant	10	10	O	73,318
TRANSPORTS						
Caisse des passages à niveau	1909	Construction approuvée	10	12½-15 <sup>6</sup>	F	5,370
Grandes routes	1965	Coût du projet	Atlantique	25-50	O	26,385

<sup>1</sup> Les provinces non participantes sont indiquées entre parenthèses.

<sup>2</sup> Ici, 50% peut signifier que la province doit payer la moitié du coût du projet ou qu'elle doit verser une contribution égale à celle du gouvernement fédéral.

<sup>3</sup> F = maximum fixé pour la contribution fédérale; O = aucun maximum fixé pour les contributions fédérale et provinciale.

<sup>4</sup> Source: *Comptes publics du Canada*, 1972.

<sup>5</sup> Représente la quote-part provinciale et (ou) municipale.

<sup>6</sup> Les provinces doivent fournir administration, services, installations, terrains et prêts ou assumer l'exécution d'une partie déterminée du projet, etc.

<sup>7</sup> Les provinces doivent maintenir le niveau existant des dépenses ou acquitter les frais restants.

<sup>8</sup> Le Québec, en vertu de la Loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires) a reçu \$3,003,000 pour ces programmes.

<sup>9</sup> Frais partagés pour la prestation de services uniquement.

<sup>10</sup> Non uniforme.

<sup>11</sup> Recouvrement.